

Le CESER des Pays de la Loire s'est réuni en session plénière lundi 24 et mardi 25 novembre 2014.

Quatre sujets ont été débattus :

Orientations budgétaires de la Région pour 2015 : le CESER prend acte

Dans un contexte particulier d'incertitudes économique, financière et de réforme territoriale, le CESER s'est notamment interrogé sur la volonté de la Région d'inscrire 150 Millions d'euros d'investissements supplémentaires, portant ainsi sa cible de capacité de désendettement de 5 ans à 6 années à l'horizon 2016.

[En savoir plus >>](#)

Développer l'intermodalité : nouveau défi régional



Le rapport du CESER sur l'Intermodalité, nouvelle compétence à préparer propose à la Région des pistes pour mettre en oeuvre sa nouvelle compétence de chef de file de l'intermodalité (Loi du 27 janvier 2014 sur la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles, loi MAPTAM). L'objectif est de développer la complémentarité des modes de transports sur le territoire régional.

[En savoir plus >>](#)

Réussir la Troisième Révolution Industrielle et Agricole (TRIA)

Le rapport du CESER sur la Troisième Révolution Industrielle et Agricole (TRIA) présente les atouts des Pays de la Loire pour trouver des réponses locales aux enjeux planétaires en fournissant au Conseil régional des clés pour se saisir de la TRIA.

La TRIA doit devenir à la fois une réponse à l'urgence environnementale et une ambition de transition écologique et économique s'appuyant sur une large appropriation citoyenne.

[En savoir plus >>](#)



Voeu relatif à l'impact économique des futurs quotas de pêche européens

La flotte de pêche régionale et les emplois induits sont mis en danger par la préconisation de la Commission Européenne de réduire à nouveau les quotas de pêche. Les professionnels réclament depuis plusieurs années des quotas pluriannuels afin d'avoir de la visibilité pour leur métier. Dans ce contexte, il est impératif que nos élus nationaux et locaux défendent la pêche ligérienne auprès de la Commission européenne.

[En savoir plus >>](#)

Crédits photos : Région Pays de la Loire / Ouest Médias